

Rentrée 2009 : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?

Sommaire :

- p.1 . Edito
- p.2 . Certification BEP
 . Dialogue Social
- p.3 . L'annualisatin c'est non !
- p.4 . Infos Pratiques
 . Bulletin de syndicalisation

■ S'informer

Pour être au fait de l'actualité sociale, vous pouvez consulter les sites de :

- La CGT : www.cgt.fr, notamment la lettre d'information du site
- L'UNSEN : www.unsen.cgt.fr

Pour les personnels et les élèves de la voie professionnelle, l'année scolaire 2009/2010 va être particulière. La décision de l'ancien ministre de l'Education, Xavier Darcos, d'imposer à marche forcée la réforme du baccalauréat professionnel en 3 ans met les lycées professionnels en grande difficulté.

➔ **Ce que la CGT Educ'action n'a cessé de dénoncer durant des mois, avec d'autres organisations (FSU, FO, SUD, FAEN), est aujourd'hui en place, le tout dans une grande confusion.**

Les derniers avatars de cette réforme (épreuve de contrôle en juillet pour le baccalauréat professionnel, nouvelles modalités de certification BEP pour la session 2011) n'ont fait que confirmer nos analyses. Pour des dizaines de milliers d'élèves, la suppression d'une année de formation ne pourra se traduire que par une diminution des exigences en matière de contenus d'enseignement professionnel (théorique et pratique) et d'enseignements généraux. L'épreuve de rattrapage va permettre d'afficher des taux de réussite "acceptables" pour le ministère malgré l'amputation d'une année de scolarité. A terme, ces diplômés vont devenir de moins en moins nationaux et perdre de leur valeur.

La réforme, imposée contre la volonté des personnels, met donc en jeu la reconnaissance même de la qualification professionnelle et c'est un enjeu essentiel pour tous les salariés de ce pays.

➔ **Le nouveau ministre de l'Education, Luc Chatel, que la FERC CGT a rencontré après sa prise de fonction, n'est pas connu comme un grand spécialiste des questions scolaires.** Il est aujourd'hui porte-parole du gouvernement et la parole gouvernementale est claire : **suppression massive d'emplois dans la Fonction publique.** Rien que pour l'Education nationale Luc Chatel en prévoit 16 000. Il y a fort à parier que la suppression d'une année de scolarité pour les bacheliers professionnels va l'aider dans ce "noble objectif".

Mais cela ne suffira pas. Il lui faut encore trouver des "gains de productivité. Avec la "masterisation" des concours de recrutement des enseignants (comment seront recrutés les nouveaux PLP dans les disciplines où il n'y a pas de master...) et les menaces de suppression des IUFM (à quoi cela sert de payer des fonctionnaires stagiaires si on peut recruter des contractuels moins cher !), il y a là 14 500 emplois.

Annualisation des services des enseignants pour augmenter leur charge de travail (les grilles horaires de bac pro le sont, pourquoi pas les services...), **diminution des volumes de dédoublement, augmentation des effectifs par classe, voilà autant de pistes de travail que Xavier Darcos a laissé au nouveau ministre.**

Pas question pour nous de laisser Luc Chatel continuer cette politique, que cela soit dans l'enseignement professionnel, dans le premier degré ou sur la formation des maîtres. De la maternelle à l'université, nous combattons ces réformes qui n'ont comme finalité que de démanteler bout par bout le service public d'Education.



Bruno Paleni

Xavier Darcos a quitté ce ministère mais il n'a malheureusement pas disparu pour autant, nous allons le retrouver sur un dossier extrêmement important, celui des retraites. Alors soyons clairs : nous ne sommes pas du tout disposés à être les spectateurs passifs de la casse des services publics et des acquis sociaux. Le Gouvernement va devoir compter sur la résistance des personnels de l'Education et de la CGT Educ'action, de toute la CGT, avec l'ensemble des salariés du privé et du public.

Alain Vrignaud,
Secrétaire national

Certification BEP : les décrets sont parus.

Après avoir hésité sur les modalités de certification du niveau V (BEP) dans le cadre du bac pro 3 ans, le ministère a finalement présenté son projet devant le Conseil supérieur de l'Éducation du 24 juin.

La CGT Educ'action s'est prononcée contre ce dispositif qui prévoit l'attribution du BEP quasiment uniquement en CCF. Une seule épreuve, celle de français histoire-géo, sera en partie ponctuelle. Tout le reste se fait en Contrôle en Cours de Formation, avec les problèmes d'organisation qui ne vont pas manquer d'apparaître.

Le principal syndicat des personnels de direction (Unsa) s'en est même inquiété..., alors qu'il a soutenu la réforme du Bac pro 3 ans.

Le discours "officiel" du ministère n'a cessé de mettre médiatiquement en avant sa détermination à renforcer l'apprentissage des langues, notamment à l'oral.

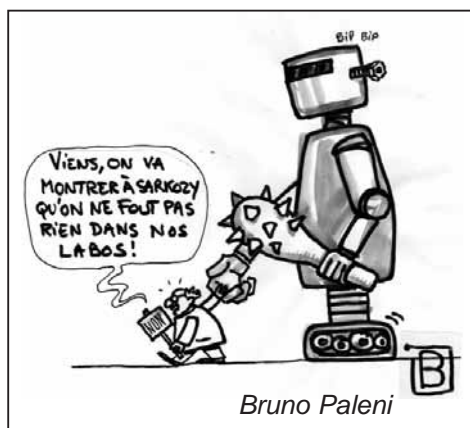
Dans la pratique, les collègues ont pu mesurer les moyens réels qui leur ont été donnés à cette rentrée pour le travail en groupe !

Avec la certification BEP, c'est le bouquet final : il n'y aura aucune évaluation de langue vivante.

De qui se moque-t-on ?

En mathématiques et en sciences, les CCF sont organisés en 2 fois 30 minutes (30 min en maths et 30 min en sciences à la fin de seconde pour les sections industrielles, puis de nouveau à la fin du premier semestre de première). Ils doivent intégrer une évaluation "TICE" individuelle en présence de l'enseignant. Bonjour l'organisation !

Avec des effectifs de 30 élèves, il est impossible d'assurer correctement un enseignement de ce type. Le risque ne serait-il pas alors de remplacer une véritable évaluation de mathématiques par des "QCM améliorés" ?



Quelle sera la valeur du BEP, comme diplôme national, dans de telles conditions ?

La CGT, qui se bat pour une véritable reconnaissance de la qualification professionnelle, ne se satisfait pas d'une telle situation.



Dialogue social ?

Depuis plusieurs mois le ministère a tenu écarté les responsables syndicaux qui avaient refusé de signer en décembre 2007 le protocole d'accord cautionnant la réforme du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Les organisations CGT, FSU, FO, SUD, FAEN, qui représentent plus de 60 % des personnels lors des élections professionnelles de décembre 2008, n'ont cessé de dénoncer cet ostracisme et ont réclamé à plusieurs reprises d'être reçues par Darcos sur les questions liées à l'enseignement professionnel.

La CGT Educ'action est la deuxième organisation syndicale représentative, au niveau national, chez les PLP (CGT : 24 % des voix, SNETAA : 30 %). Elle est même la première organisation de l'enseignement professionnel dans de nombreuses académies (Aix-Marseille, Caen, Créteil, Lyon, Nantes, Rennes, Rouen, Versailles). Sur les questions de formation professionnelle, qui concernent directement la qualification de millions de salariés, la place qu'occupe la confédération CGT (dans les CPC, au CIC, dans les conseils économiques régionaux) est-elle encore à démontrer ? L'attitude de l'ancien ministre de l'éducation était donc totalement inadmissible. Espérons que le nouveau, Luc Chatel, ne se comportera pas comme son prédécesseur pour qui le dialogue se résumait à "qui m'aime me suive" !

On va le savoir rapidement car les personnels et leurs organisations syndicales ont bien l'intention de se faire entendre et ce ne sont pas les sujets qui vont manquer à cette rentrée 2009.

L'annualisation : c'est non !

Les grilles horaires de baccalauréat professionnel 3 ans sont mises en application à la rentrée scolaire pour la classe de seconde professionnelle. Nous avons dénoncé ces nouvelles grilles sur plusieurs aspects. L'absence de référence hebdomadaire en fait partie.

• **Pourquoi** donner dans ces grilles un horaire global sur 3 ans alors que les programmes disciplinaires sont définis pour chaque année ?

• **Pourquoi** ne donner que des références annuelles alors que l'organisation des établissements est établie sur la semaine ?

Le ministère ne sait-il plus faire de division ?

➔ **Prétendre vouloir "flexibiliser"** les emplois du temps des élèves pour "coller" au plus près des "besoins" n'est en rien pertinent.

L'absentéisme en lycée professionnel, plus important que dans la voie générale ou dans la voie technologique, est une réalité que les enseignants sont obligés de combattre en permanence pour assurer un enseignement de qualité... et les choses ne sont pas faciles !

Les élèves ont besoin de repères stables et l'emploi du temps hebdomadaire des différentes disciplines en est un.

Pourquoi ne pas avoir défini, au niveau national, ces références hebdomadaires comme cela existe pour les autres classes de seconde générale, pour le BEP ou le bac pro en 4 ans ?

Pour la CGT Educ'action ce n'est en rien l'intérêt des élèves qui est derrière cette décision, c'est la volonté du ministre de tenter à nouveau une annualisation des services des enseignants. Les PLP d'abord... les autres ensuite.

➔ **Le statut des PLP est clair :** nous avons une obligation de service de 18 heures de cours hebdomadaires. En 2000, Claude Allègre avait essayé d'obtenir une flexibilité des services des PLP par l'annualisation. La réactualisation de la grille horaire (avec l'intégration du PPCP) était, au départ, basée uniquement sur une référence annuelle. **La puissante mobilisation** des personnels, conscients des dangers de cette annualisation, **avait obligé le ministre à donner des indications hebdomadaires à ces heures d'enseignement.** Les PLP refusaient ainsi de payer le passage de 23 à 18 heures pour les collègues d'atelier par la flexibilité et l'annualisation de tous.

➔ **Avec le bac pro 3 ans,** le ministère espère faire revenir par la petite porte ce qui a été si massive-

ment rejeté il y a 9 ans. Grilles annuelles et... 22 semaines de stage, il faut être naïf pour ne pas voir la volonté de Darcos de préparer la casse du statut hebdomadaire du service des enseignants.

La CGT Educ'action s'est prononcée contre la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans.

Elle se battra, avec les personnels, avec l'intersyndicale LP, décret par décret, contre tous les aspects de la réforme contraires aux intérêts des élèves et des personnels.

Pour cela nous exigeons aujourd'hui la publication de grilles horaires hebdomadaires pour tous les enseignements de baccalauréat professionnel.



Infos pratiques

De nouveaux textes régissent l'organisation des baccalauréats professionnels. Ils concernent les programmes des enseignements dispensés, les volumes horaires des différentes disciplines.

Les certifications du BEP ainsi que la mise en place de l'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel ont également fait l'objet de publications officielles.

Enfin les décrets concernant le statut, le recrutement des PLP et des autres personnels enseignants ont été publiés au journal officiel du 29 juillet. Ils modifient profondément les conditions d'accès au concours (recrutement au niveau master, c'est-à-dire Bac+5).

L'ensemble de ces textes sont consultables sur le site de la CGT Educ'action :
www.unsen.cgt.fr



Ens. Pro
sept 2009

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom.....Prénom.....

Adresse personnelle.....

Code postal.....Commune.....

Grade ou corps.....Discipline.....

Etablissement.....

Code postal.....Commune.....

Tél.....E-mail.....

UNSEN-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 48 18 81 47 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr